Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20260429-290420266-DE

22720 PLESIDY

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PL

Date de convocation : le 21 avril 2026
Membres afférents au conseil municipal : 15
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part aux votes : 15

L'An Deux Mil Vingt Six le vingt-neuf avril à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Mr GAUTIER Guy, Maire de PLÉSIDY.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Philippe GAUTIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Laurent JOLEC, Mmes Sylvie COINT, Océane PINABEL, Andréa LE GAC, Charlotte SERANDOUR, Marie GARCIA-COUILLAUD, Zoé WINTERBOURNE.

Absents excusés : Valérie PERENNEZ qui donne procuration à M. Guy GAUTIER

Secrétaire de séance : Mme Charlotte SERANDOUR a été élue.

Délibération n°6 : Réglementation de la circulation – route du Garsmeur

Le Conseil municipal,

Considérant la dégradation de la voirie liée au passage de véhicules lourds,

Considérant la nécessité de préserver le domaine public communal,

Après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de modifier la réglementation de circulation :

  Interdiction du passage aux véhicules de plus de 26 tonnes,

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les arrêtés nécessaires.

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY Côtes d'Armor

Délibération certifié conforme par sa transmission en Préfecture le